



COMMUNE DE CORNAUX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE CONSTITUTION DU CONSEIL GENERAL POUR LA LEGISLATURE 2020-2024

Lundi 14 décembre 2020 à 20h45

La séance est ouverte par le doyen de l'assemblée, **M. Michel Würsch** qui s'exprime en ces termes:

Chers collègues, Chers élus, Mesdames, Messieurs,

Une élection tacite est une démonstration d'un équilibre. Un certain équilibre qu'il faudra donner et assurer la continuité dans la législature qui va suivre. A mon tour de vous saluer et de vous souhaiter la bienvenue, puisque mon âge me donne la priorité et l'honneur de prendre la parole dans le cadre somptueux de cette salle que beaucoup de monde nous envie. J'en profite pour saluer notre administrateur M. C. Rocchetti et son assistante Mme Y. Fehlbaum qui pour l'importance du rôle qu'elle joue, je l'ai invitée à rester à ma gauche.

Je saisis l'opportunité de m'adresser au public qui, ce soir, nous fait l'honneur d'être ici et surtout à la presse qui s'intéresse toujours aux activités de la commune.

Ainsi j'ai l'honneur de déclarer ouverte cette première séance de la nouvelle législature. Pour répéter la tradition, je me permets de vous adresser quelques paroles.

Après avoir œuvré plus de 50 ans dans la commune de Cressier, je suis fier de pouvoir me joindre à l'équipe dynamique et homogène de Cornaux et je veux essayer de mériter l'intérêt que je porte, c'est la raison pour laquelle je me suis mis en liste et heureux d'avoir été élu tacitement. En plus de sauver quelques signes de jeunesse...merci à vous de juger..., mon entourage familial me pose déjà des questions: Quel âge faut-il avoir pour rentrer dans les rangs? Tout dépend du stade de jeunesse...Chacun pourra juger qu'est-ce que la jeunesse...cette dernière défend l'esprit et je pense qu'il faut défendre l'adage « Ose mais dose ». Félicitations pour la participation des jeunes à la force montante dans les problèmes qui se dresseront et qu'il faudra solutionner dans les quelques mois à venir. Il faudra concentrer toute l'énergie pour sauvegarder notre beau village. Merci également au choix des forces qui intégreront les tâches et les occupations futures, de mettre à contribution leur intelligence et aussi le cœur qui est nécessaire pour défendre cette démocratie avec le devoir de le respecter. Je porte une pensée constructive à la cause de notre jeunesse, il faut profiter de transmettre les compétences qui ont prouvées la sagesse des aînés à générer une transition utile et diffuser leur savoir-faire pour un enrichissement gratuit, plein de sagesse et de force vive. Merci à vous !

Si la vie locale est un état de renouvellement, ces actes et cette collaboration innés constituent l'âme des équipes, se renforcent et forment les liens de la réussite avec le retour de belles récompenses vis-à-vis de notre communauté. A juger également l'étendue des projets futurs, fruit d'études et chacun pourra donner son avis.

En ces moments, j'ai quelques thèmes qui me tiennent à cœur, l'embellissement de notre commune fait l'objet de derniers grands travaux. Le centre du village a été mis à mal mais maintenant il a fier allure. Bravo ! nous avons sauvé le tilleul-sentinelle devant la commune.

Le fait d'avoir été élu par une situation tacite, voilà le reflet d'une bonne entente et d'une continuité dans la cohésion. Un grand merci à ceux et à celles qui s'engagent pour quatre années, qui mettent de leur temps et leur énergie à la cause de notre beau village.

En soulignant le caractère et la vocation viticole et œnologique de notre commune intégrée à la verdure des coteaux qui s'étalent depuis St-Blaise jusqu'au lac de Biemme, il nous faut quand même défendre cette vocation. Le rayonnement de notre situation géographique est un carrefour de liens de communication qui marquent des relations humaines avec l'environnement à respecter modérément.

Pour conclure, je souhaite à toutes les personnes actives et engagées dans cette législature, plein succès, indépendamment des différences politiques, des divergences d'opinion, des réalisations sereines, pleines de nouvelles idées et découvertes. Merci de votre attention, j'ai dit.

.....

Conformément au point 3.3, ch. 2 du RG de commune, qui stipule « les trois plus jeunes membres remplissent provisoirement les fonctions de secrétaire et de questeurs », j'invite donc, (absence de M. Max Houttuin) M. Cédric Divernois à fonctionner comme secrétaire du Bureau provisoire. J'invite également Mme Emilie Makaci et M. Bruno Pinto do Rosario à siéger provisoirement comme questeurs.

Conformément à l'art. 3.3 du RG vous avez reçu la convocation à la séance de constitution de la législature 2020 - 2024. La première partie de l'ordre du jour - soit les point 1 à 3 appellent-ils des remarques ou modifications de votre part ? Aucune remarque.

Ordre du jour : Première partie

Point 1. - Proclamation de l'arrêté de validation des élections

Point 2. - Correspondance

Point 3. - Appel

Point 4. - Nomination du bureau du CG

Point 5. - Nomination du conseil communal

1. Proclamation de l'arrêté de validation des élections

Le doyen d'âge procède à la lecture de l'arrêté.

2. Correspondance

Néant.

3. Appel des membres élus

Sont présents : 11 membres PLR, 3 excusés
11 membres PS
(voir liste annexée)

La majorité absolue est de : 12

4. Nomination du bureau du Conseil général

Le doyen d'âge attend des propositions :

M. C. Baudet (PLR) : Le groupe PLR s'est réuni et propose les membres ci-après pour le bureau du Conseil général :

- M. Cédric Divernois, comme président
- Mme Helen Houttuin, comme secrétaire
- M. Max Houttuin, comme questeur-adjoint

M. Y. Rollier (PS) : Le groupe PS vous propose :

- Mme Lina Veliz Aguilar Schopfer, comme vice-présidente
- Mme Suzanne Staub, comme secrétaire-adjointe
- MM. Pierre Staub et Adnan Askandar, comme respectivement 1^{er} et 2^{ème} questeur

Récapitulatif des nominations :

Président :	M. Cédric Divernois (PLR)
Vice-présidente :	Mme Lina Veliz Aguilar Schopfer (PS)
Secrétaire :	Mme Helen Houttuin (PLR)
Secrétaire-adjointe :	Mme Suzanne Staub (PS)
1^{er} questeur :	M. Pierre Staub (PS)
2^{ème} questeur :	M. Adnan Askandar (PS)
Questeur-adjoint :	M. Max Houttuin (PLR)

Toutes les propositions sont acceptées par acclamation.

Le doyen d'âge : J'invite donc M. Cédric Divernois, président de l'assemblée, à prendre place au siège qui lui revient. Je vous remercie de votre attention.

5. **Nomination du Conseil communal**

Le président : Je salue tous les conseillers généraux, l'administration, le public, les anciens conseillers généraux et la presse.

Nous allons procéder à la nomination du Conseil communal. J'attends vos propositions.

M. C. Baudet (PLR) : Le groupe PLR propose :

- Mme Isabelle Weber
- M. Jean-Maurice Cantin
- M. Mario Clottu

M. Y. Rollier (PS) : Le groupe PS propose :

- Mme Claudine Salzmann Silva
- M. Olaf Makaci

Le président : Pas d'autres propositions, je vous invite donc à élire vos cinq conseillers communaux par acclamation.

Le président : Sont élus conseillers communaux les personnes suivantes :

- **Mme Isabelle Weber (PLR)**
- **Mme Claude Salzmann Silva (PS)**
- **M. Jean-Maurice Cantin (PLR)**
- **M. Mario Clottu (PLR)**
- **M. Olaf Makaci (PS)**

Le président annonce une suspension de séance pour une durée de 5 minutes, ce qui porte la reprise des débats à 21h15

Le président : Je donne la parole au CC pour la présentation de son bureau :

Mme I. Weber (CC) : Après discussion, mes collègues m'ont demandé de continuer la présidence et je les remercie. Vice-présidence, M. Jean-Maurice Cantin, secrétaire Mme Claudine Salzmänn Silva et les deux membres MM. Mario Clottu et Olaf Makaci.

Au nom du Conseil communal, j'aimerais vous remercier de la confiance que vous nous réitérez pour les quatre prochaines années.

Le bureau du CC se présente comme suit :

Présidente :	Mme Isabelle Weber
Vice-président :	M. Jean-Maurice Cantin
Secrétaire :	Mme Claudine Salzmänn Silva
Membres :	MM. Mario Clottu et Olaf Makaci

6. **Appel**

La secrétaire-adjointe procède à l'appel.

Sont présents : 15 membres du Conseil général + le président (voir liste annexée)

La majorité absolue est à : 8

Le président : D'autres interventions ? Pas le cas, nous allons passer aux nominations des diverses commissions. J'attends vos propositions :

Ordre du jour – 2^{ème} partie

7. * Nomination de la commission financière (5 membres).
8. *Nomination de la commission des naturalisations et des agrégations (5 membres).
9. Nomination de la commission du feu, de salubrité et de sécurité publique (5 membres).
10. Nomination de la commission des services industriels et des travaux publics SI-TP (5 membres).
11. Nomination de la commission d'urbanisme (5 membres)
12. Nomination de la commission des constructions et d'études (5 membres).
13. Nomination de la commission de l'environnement (5 membres).
14. Nomination de la commission ad hoc pour l'étude d'un projet de construction au lieu-dit « Le Clos » (4 membres).
15. Nomination de la commission ad hoc PAL (Plan d'Aménagement Local) (6 membres)
16. Nomination de la commission sport/culture/loisirs SCL (7 membres)
17. Nomination de deux déléguées au Conseil intercommunal de la Châtellenie de Thielle
18. Nomination de deux délégués à l'organe de contrôle TP2C
19. Nomination d'un(e) délégué(e) au Conseil intercommunal de l'Eorén
20. Nomination de trois délégués au Conseil d'Evènements Scolaires CESC
21. Nomination de deux délégués à l'Association Centre de Jeunesse « Le CAP »
22. Nomination d'un délégué au Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel.
23. Divers.

Pour les points 7 à 22, le(s) porte-parole de chaque parti indique la ou les propositions de son groupe :

7. **Nomination de la commission financière (5 membres)**

Propositions PLR : Mme Helen Houttuin, MM. Cédric Baudet et Cédric Divernois
Propositions PS : MM. Alexis Messerli et Adnan Askandar

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

8. **Nomination de la commission des naturalisations et des agrégations (5 membres)**

Propositions PLR : M. Cédric Divernois
Propositions PS : Mme Maddalena Perrenoud, MM. Yves Rollier et Bruno Pinto do Rosario

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

9. **Nomination de la commission du feu, de salubrité et de sécurité publique (5 membres)**

Propositions PLR : MM. Bernard Krebs et Pascal Serini
Propositions PS : MM. Pierre Staub et Yves Rollier
M. R. Schwab officiera, comme à l'accoutumée, en tant que consultant.

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

10. **Nomination de la commission des services industriels et des travaux publics (SI-TP) (5 membres)**

Propositions PLR : MM. Jean-Luc Décrevel et François Beaumann
Propositions PS : MM. Adnan Askandar, Yves Rollier et Bruno Pinto Do Rosario

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

11. **Nomination de la commission d'urbanisme (5 membres).**

Propositions PLR : Mme Helen Houttuin et MM. François Beaumann et Laurent Krebs
Propositions PS : MM. Alexis Messerli et Maurizio Meli

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

12. **Nomination de la commission des constructions et d'études (5 membres)**

Propositions PLR : MM. Jean-Luc Décrevel, Michel Würsch
Propositions PS : MM. Maurizio Meli et Yves Rollier

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

13. **Nomination de la commission de l'environnement (5 membres)**

Propositions PLR : MM. Max Houttuin et Pascal Serini
Propositions PS : Mmes Suzanne Staub, Maddalena Perrenoud, Lina Veliz A. S.

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite.

14. Nomination de la commission ad hoc pour l'étude d'un projet de construction au lieu-dit « Le Clos » (4 membres)

Propositions PLR : MM. Cédric Baudet et François Beaumann
Propositions PS : Mme Lina Veliz A.S. et Gloria Dias Rollier

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

15. Nomination de la commission ad hoc PAL (Plan d'Aménagement Local) (6membres)

Propositions PLR : MM. Jean-Luc Décrevel, Cédric Divernois et Laurent Krebs
Propositions PS : Mme Maddalena Perrenoud et MM. Alexis Messerli, Adnan Askandar

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

16. Nomination de la commission sports/loisirs/culture SCL (7 membres)

Le président : ce point est supprimé suite à la séance ordinaire du CG de ce jour et remplacé par la nomination d'un délégué à la CEN (Communauté des eaux neuchâteloise)

Proposition PS : M. Maurizio Meli

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

17. Nomination de deux délégués au Conseil intercommunal de la Châtellenie de Thielle

Propositions PLR : M. Willy Schärer
Proposition PS : M. Pierre Staub

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

18. Nomination de deux délégués à l'organe de contrôle du TP2C

Ce point est supprimé selon la dernière convention en vigueur.

19. Nomination d'un (e) délégué (e) au Conseil intercommunal de l'Eorén

Proposition PLR : pas de proposition
Propositions PS : pas de proposition

20. Nomination de trois délégués au Conseil d'évènements scolaires CESC

Le président : A titre d'information le CESC est élu jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il me semble opportun que cette nomination soit déplacée au prochain Conseil général de 2021. Les membres actuels du CESC finissent l'année scolaire 2020-2021.

Mme I. Weber (CC) : Est-ce que les partis ont prévu des noms ?

Propositions PLR : pas de proposition
Propositions PS : pas de proposition

Le président : à reprendre lors d'une prochaine séance du Conseil général.

21. Nomination de deux délégués à l'Association Centre de jeunesse « Le CAP »

Proposition PLR : Pas de proposition
 Proposition PS : Mmes Suzanne Staub et Lina Veliz A.S.

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

22. Nomination d'un délégué au Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel

Proposition PLR : Pas de proposition
 Proposition PS : Mme Maddalena Perrenoud

Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection est tacite. Applaudissements !

24. Divers

M. J.-L. Décrevel (PLR) : J'ai une proposition concernant les nouveaux venus ou ceux qui le désirent au sein du Conseil général. Il serait judicieux de prévoir ou d'organiser, éventuellement, une formation pour les conseillers généraux nouvellement élus. Ceci devrait être fait de façon informelle et permettre une introduction sur le fonctionnement d'un Conseil général, des Commissions, des rapports à établir, arrêtés, votes, etc. Nous pourrions nous appuyer sur les compétences de notre administrateur.

M. J.-M. Cantin (CC) : Effectivement c'est très utile d'obtenir des informations sur le fonctionnement des institutions communales. Le Conseil communal va rapidement se pencher sur la question, avec probablement la mise sur pied d'une séance d'informations-discussions en janvier 2021.

Mme I. Weber (CC) : Au nom du Conseil communal, je profite de l'occasion qui m'est donnée de vous souhaiter de Bonnes Fêtes de fin d'année, de ne pas oublier votre petit sac-cadeau et à tout bientôt.

La parole n'étant plus demandée, le président souhaite également à l'assemblée de Belles Fêtes de fin d'année et clôt la séance à 22h00.

Cornaux, le 14 décembre 2020
 Administratrice-adjointe
 Rédactrice du procès-verbal,

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
 Le président, La secrétaire-adjointe,

C. Divernois

S. Staub